

Sommaire chronologique

Décision IdF n°2007-01 du 3 juillet 2007 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Ile-de-France	2
Décision IdF n°2007-02 du 3 juillet 2007 Délégation de signature au sein des directions déléguées de la direction régionale Ile-de-France.....	25
Décision IdF n°2007-03 du 3 juillet 2007 Délégation de signature au sein des services de la direction régionale Ile-de-France.....	28
Décision IdF n°2007-04 du 3 juillet 2007 Délégation de signature au sein de la plate-forme régionale de prestations de la direction régionale Ile-de-France.....	30
Décision IdF n°2007-20 du 3 juillet 2007 Délégation de signature au directeur du Centre de ressources et de développement des compétences Ile-de-France.....	33
Décision Lo n°2007-614 du 19 juillet 2007 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Lorraine.....	35
Décision NPdC n°2007-1/RAD/DDA AT du 19 juillet 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Artois Ternois de la direction régionale Nord Pas-de-Calais.....	41

Décision IdF n°2007-01 du 3 juillet 2007

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7, L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-747 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 6 juin 2007 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-812 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- dans les conditions le cas échéant prévues par la convention mentionnée à l'article L. 311-8 du code du travail, tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue aux articles L. 311-5 et L. 311-5-1 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés à l'article R. 311-3-2 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 311-3-9 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 311-3-11 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnels des travailleurs,

- pour le compte de l'Etat, signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 311-4-26 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi, ainsi que les ordres de mission et autorisations de circuler des agents de l'agence locale pour l'emploi en application des instructions régionales en vigueur notamment et, à l'exception des ordres de mission et autorisations de circuler se rapportant à des déplacements hors région ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité,
- en matière financière et comptable, certifier le service fait,
- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics,
- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 60 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,
- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnée aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes nommément désignées dans la liste ci-dessous dans la colonne « directeur d'agence ».

Article IV - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées dans les colonnes « déléataire » et «déléataire supplémentaires » :

Département de Paris			
Direction déléguée Paris Montsouris			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Paris Boucicaut	Martine Montandon (directrice d'agence)	Sophie Sidibe (adjointe au directeur d'agence)	Stéphane Dugardin (cadre opérationnel) Odile Bourdier (cadre opérationnel)
Breteuil	Philippe Elisee (directeur d'agence)	Sabine Latoumetie (cadre opérationnel)	Isabelle Kovacs (cadre opérationnel)
Paris Convention	Michel Raynaud (directeur d'agence)	Alain Beaufort (adjoint au directeur d'agence)	Anne Thery (cadre opérationnel)
Paris Denfert-Rochereau	Aude Busson (directrice d'agence)	Chantal Defiez (adjointe au directeur d'agence)	Christophe Pitoux (cadre opérationnel)
Espace emploi international Paris	Erik Jalil Sadiki (directeur d'agence)	Chantal Catherin (adjointe au directeur d'agence)	Almaric Dantan (cadre opérationnel)
Paris Italie	Pascal Dumont (directeur d'agence)	Vincent Mazzucchetti (adjoint au directeur d'agence) Agnès Mellal (cadre opérationnel)	Carole Toutain (cadre opérationnel) Céline Mielot de Araujo (cadre opérationnel)
C.I.D.J. Jeunes	Sofia Fernandes (directrice d'agence)	Maryanick Borgniet (adjointe au directeur d'agence)	Jean-Claude Chouissa (cadre opérationnel) Ingrid Calogero (cadre opérationnel)
Paris Vaugirard	Marina Carabeufs (directrice d'agence)	Anne Marie Croppo (adjointe au directeur d'agence)	Véronique Vinci (cadre opérationnel) Benoît Terrier (cadre opérationnel)

Département de Paris			
Direction déléguée Paris Nation			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Paris Bel Air	Francis BOHM (directeur d'agence)	Jacqueline Halpine (adjointe au directeur d'agence) Joël Cagnan (cadre opérationnel)	Patrick Bonhomme (cadre opérationnel) Xavier Desoblin (cadre opérationnel)
Paris Couronnes	Joëlle Simon (conseillère technique)	Huguette Cubeddu (cadre opérationnel)	Alixia Rodriguez (cadre opérationnel) Thierry Froidevaux (cadre opérationnel)
Paris Hôtel de Ville	Maryse Quoniam (directrice d'agence)	Véronique Pagnier (adjointe au directeur d'agence)	Nathalie Perez (cadre opérationnel) Soukayna Ceulemans (cadre opérationnel)
Paris Philippe Auguste	Fabrice Marie-Rose (directeur d'agence)	Sonia Manetti (adjointe au directeur d'agence)	Sébastien Vaillant (cadre opérationnel) Patricia Poirier (cadre opérationnel)
Paris Stendhal	Jeannine Fantou (directrice d'agence)	Aline Houbrexe (adjointe au directeur d'agence) Alain Carello (cadre opérationnel) Bruno Garcia-Tudella (cadre opérationnel)	Denis Hermouet (cadre opérationnel) Thierry Prudhon (cadre opérationnel) Marilyne Amistadi (cadre opérationnel)
Paris République	Anne Sophie Milgram (directrice d'agence)	Arnaud Panossian (cadre opérationnel) Arnaud Monin (cadre opérationnel)	Sandra Djukanovic (cadre opérationnel) Alexandra Thebault (cadre opérationnel)
Paris Voltaire	Libéra Pommier (directrice d'agence)	Véronique Renvoise (adjointe au directeur d'agence)	Dominique Mortreau (cadre opérationnel) Vincent Mousseau (cadre opérationnel)
Gare de Lyon espace cadres	Philippe Cagniant (directeur d'agence) Conseiller Technique	Olivier Besson (adjoint au directeur d'agence)	Sonia Condette (cadre opérationnel) Nathalie Remy Desrues (cadre opérationnel)
Cité des Métiers	Vincent Goulin (directeur d'agence)	Jean-Christophe Robin (conseiller chargé de projet emploi)	Sandrine Dumont-Bensaid (conseillère chargé de projet emploi)

Département de Paris			
Direction déléguée Paris La Villette			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Paris Armand Carel	Evelyne Erizo-Kien (directrice d'agence)	Sophie Wachnick (cadre opérationnel)	Marianne Cazalet (cadre opérationnel) Laurence Martinez (cadre opérationnel)
Paris Belleville	Marjorie Goetz (directrice d'agence)	Eric Feval (adjoint au directeur d'agence)	Stéphan Joly (cadre opérationnel) Aline Gavatz (cadre opérationnel)
Paris Flandre	Christophe Collinet (directeur d'agence)	Sylvie Collaye (adjointe au directeur d'agence)	Sylvie Wachnick (cadre opérationnel)
Paris Jaurès	Christine Gouasdon (directrice d'agence)	Carmen Didier (adjointe au directeur d'agence)	Olivier Kozak (cadre opérationnel) Carole Mathe (cadre opérationnel)
Paris Saint-Georges	François Matthey (directeur d'agence)	Yves Anton (adjoint au directeur d'agence) Marguerite Vangout (cadre opérationnel)	Michèle Langlois (cadre opérationnel) Isabelle Forest (cadre opérationnel)
Paris Saint-Louis	Murielle Languille (directrice d'agence)	Benvenuta Hippolyte (adjointe au directeur d'agence)	Karl Allera (cadre opérationnel)
Paris Tolbiac	Dominique Rodrigues (directeur d'agence)	Marie Héléne Paillier (adjointe au directeur d'agence)	Guillaume Caes (cadre opérationnel) Anne-Gaëlle Leydier (cadre opérationnel)
Espace cadres St-Lazare	Marie-Christine Damiens-Bezard (directrice d'agence)	Brigitte Calleya (adjointe au directeur d'agence)	Elise Niedzweski (cadre opérationnel) Laurence Petit (cadre opérationnel)
Espace liberté emploi	Nelly Grosdoigt (directrice d'agence)	Pascal Stamm (adjoint au directeur d'agence)	Hervé Mazeas (conseiller référent) Jean Philippe TOURNAIRE (cadre opérationnel)
Hôtellerie HCRB	Annick Vendittelli (directrice d'agence)	Paul Menges (adjoint au directeur d'agence)	Eliane Thomas (technicienne supérieur appui et gestion)

Département de Paris			
Direction déléguée Paris Trocadéro			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Paris Auteuil	Monique de Blignieres (directrice d'agence)	Pascale Moizan (adjointe au directeur d'agence)	Catherine Galland (cadre opérationnel) Isabelle Collot-Laribe (cadre opérationnel)
Paris Batignolles	Xavier Tual (directeur d'agence)	Annie Jallet (adjointe au directeur d'agence)	André Arki (cadre opérationnel) Germain Ageorges (cadre opérationnel)
Paris Champerret	Boujema Arsafi (directeur d'agence)	Edwige Hennebelle (adjointe au directeur d'agence)	Faten Hadaj (cadre opérationnel) Sophie Markiewicz (cadre opérationnel)
Paris Damrémont	Sophie Beudin (directrice d'agence)	Lucette Levy (adjointe au directeur d'agence)	Catherine Touati (cadre opérationnel) Jean Marc Chevalin (cadre opérationnel)
Paris Grand-Palais	Christiane Smaili (directrice d'agence)	Joachim Langlois (adjoint au directeur d'agence)	Mina Assatour (cadre opérationnel) Corinne Klein (cadre opérationnel)
Paris Guy-Moquet	Danielle Renosi (directrice d'agence)	Louis Frédéric Feldmann (adjoint au directeur d'agence)	Patricia Nuyttens (cadre opérationnel) Nathalie Heller Barthomeuf (cadre opérationnel)
Handipass	Marie-Claude Giraud (directrice d'agence)	Martine Thuysbaert (adjointe au directeur d'agence)	Annie Forlini (cadre opérationnel) Patrick Martin (cadre opérationnel)
Paris La Chapelle	Alice Siche-Pappalardo (directrice d'agence)	Nadine Ba (cadre opérationnel)	Christine Delhasse (cadre opérationnel) Mohand Si-Bachir (cadre opérationnel)

Départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis			
Direction déléguée Territoire Régional Culture Spectacle			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Spectacle Paris Alhambra	Fabienne Saillant (directrice d'agence)	Pascale Perrin-Monlouis (adjointe au directeur d'agence) Anne Marie Magnin (cadre opérationnel)	Isabelle Nault (cadre opérationnel)
Spectacle Saint-Denis Georges Méliès	Fabrice Russo (directeur d'agence)		

Département de Seine-et-Marne			
Direction déléguée Seine-et-Marne Nord			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Chelles	Rachel Ferrand (directrice d'agence)	Patricia Magne (cadre opérationnel)	Nelly Cardon (cadre opérationnel)
Coulommiers	Simone Houdebine (directrice d'agence)	Bernadette Desmars (adjointe au directeur d'agence)	Nathalie Fernandez-Lajouannique (cadre opérationnel)
La Ferté-sous-Jouarre	Nadia Visot (directrice d'agence)	Frédéric Valoteau (cadre opérationnel)	
Lagny	Véronique Arca Cabalar (directrice d'agence)	Chantal Aullo (cadre opérationnel)	Laurence Farges (cadre opérationnel)
Meaux	Huguette Penard-Roussel (directrice d'agence)	Marie-France Rousseau (adjointe au directeur d'agence)	Gregory Picard (cadre opérationnel) Laure Dos Santos (cadre opérationnel)
Roissy-en-Brie	Corinne Ortiz-Soria (directrice d'agence)	Catherine Manhiabal (adjointe au directeur d'agence)	Jean Christophe Briand (cadre opérationnel) Dominique VIMONT (cadre opérationnel)
Serris Val d'Europe	Brigitte Leclair (directrice d'agence)	David Becanier (cadre opérationnel) Sophie DAMOLIDA (cadre opérationnel)	Pierre Lorand conseiller référent Safia IKHELIF (conseillère référente)
Torcy	Valérie Vidal (directrice d'agence)	Marie-Claude Stouff (adjointe au directeur d'agence) Nathalie Loriot (cadre opérationnel)	Caroline Rubio (cadre opérationnel) Géraldine Brung-Moleres (cadre opérationnel)

Département de Seine-et-Marne Direction déléguée Seine-et-Marne Sud			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Fontainebleau	Didier Thomas (directeur d'agence)	Marina Recroix (cadre opérationnel)	Eric Saint Sebastien (cadre opérationnel)
Melun	Gwen Le Tinier (directrice d'agence)	Anne-Marie Le Pennuen (adjointe au directeur d'agence) Marine Coqblin (cadre opérationnel) Elsa Boutard (cadre opérationnel)	Jean Claude Berte (cadre opérationnel) Isabelle Fevre (cadre opérationnel) Catherine Ribon (cadre opérationnel)
Montereau Fault -Yonne	Célia Rodrigues Minau (directrice d'agence)	Ghyslaine Haber (adjointe au directeur d'agence)	Jean Cre (cadre opérationnel) Jean-Paul Moreau (cadre opérationnel)
Nemours	Carole Rolland (directrice d'agence)	Philippe Garderes (cadre opérationnel)	Stéphanie Dreneau (cadre opérationnel) Patrick Malcuy (cadre opérationnel)
Provins	Edgar Beau (directeur d'agence)	Sandrine Serrano (cadre opérationnel)	Hervé Bricout cadre adjoint appui et gestion
Savigny-le-Temple	Frédérique Bayoud (directrice d'agence)	Michèle Euler-Saillard (adjointe au directeur d'agence)	Fabrice Becquer (cadre opérationnel) Isabelle Mattiazo (cadre opérationnel)
Brie-Comte-Robert	Anthony Pinto (directeur d'agence)	Chantal Douzery (cadre opérationnel)	Meziane Ben Kemoume (cadre opérationnel)

Département des Yvelines			
Direction déléguée Yvelines Nord			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Conflans-Sainte-Honorine	Emmanuel Viollier (directeur d'agence)	Christophe Vancassel (cadre opérationnel)	Stéphanie Caillat (cadre opérationnel)
La Celle-Saint-Cloud		Eliane Fontauzard (cadre opérationnel)	
Mantes-la-Jolie	Viviane Genetine (directrice d'agence)	Erwan Bonte (adjoint au directeur d'agence) Gaël Champ (cadre opérationnel)	Didier Point Conseiller Dominique Bernard (cadre opérationnel)
Magnanville Mantes Sud	Véronique Abraham (directrice d'agence)	Sophie Maris (cadre opérationnel)	Sandrine Martins (cadre opérationnel)
Les Mureaux	Quentin Duvivier (directeur d'agence)	Chloé Lemoine (adjointe au directeur d'agence)	Eric Rabe (cadre opérationnel) Mouguilane Chanemougame (cadre opérationnel)
Poissy	Aude Ville (directrice d'agence)	Edith Le Joly (adjointe au directeur d'agence)	Bernadette Severin (cadre opérationnel) Patrice Vergez-Abadie (cadre opérationnel)
Saint-Germain-en-Laye	Geneviève Jourdin (directrice d'agence)	Denise Climeau (cadre opérationnel)	François Duche (cadre opérationnel) Brigitte Massari (cadre opérationnel)
Sartrouville	Francine Chenet (directrice d'agence)	Sylvie Del-Mastro (adjoint au directeur d'agence)	Josiane Stephant (cadre opérationnel) Anne Marie Dagorn (cadre opérationnel)

Département des Yvelines			
Direction déléguée Yvelines Sud			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Montigny-le-Bretonneux	Guy Vilain (directeur d'agence)	Marie Nartey (adjointe au directeur d'agence) Armelle Lesaichere (cadre opérationnel)	Dominique Rose (cadre opérationnel) Annie Berthoule (cadre opérationnel)
Plaisir	Ludovic Guillotin (directeur d'agence)	Karine Laigneau (adjointe au directeur d'agence)	Ndeye Mancadiang (cadre opérationnel) Christianne Dupin (cadre opérationnel)
Rambouillet	Myriam Heurtaux (directrice d'agence)	Jacqueline Feuillette (adjointe au directeur d'agence)	Anne Louer (cadre opérationnel) Pierrette Farre Cadre Opérationnel
Trappes	Pierre Deribere-Desgardes (directeur d'agence)	Thierry Bayart (cadre opérationnel)	Nathalie Vernon (cadre opérationnel)
Vélizy-Villacoublay	Isabelle Cassingena (directrice d'agence) stagiaire	Martine Guezou (cadre opérationnel)	Brigitte Evano (conseillère référent)
Versailles	Murielle Blandin (directrice d'agence)	Elisabeth Delvaincourt (adjointe au directeur d'agence) Salema Le Boubennec (cadre opérationnel) Anne Rougon (cadre opérationnel)	Ghislaine Bourrely (cadre opérationnel) Evelyne Massa (cadre opérationnel) Chantal Macrez (cadre opérationnel)

Département de l'Essonne			
Direction déléguée Essonne Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Corbeil-Essonnes	Nathalie Lemaitre (directrice d'agence)	Martine Moyat (adjointe au directeur d'agence) Lara Hamade (cadre opérationnel)	Jean Christian Pouillon (cadre opérationnel) Catarina Guerin (cadre opérationnel)
Evry	Christine MAREY (directrice d'agence)	Chantal Autant (adjointe au directeur d'agence) Florence Roger (cadre opérationnel)	Danièle Bris (cadre opérationnel) Michel Gueguen (cadre opérationnel)
Juvisy-sur-Orge	Anne Le Bellec (directrice d'agence)	Yannick Jubeau (adjoint au directeur d'agence) Myriam Vanhee (cadre opérationnel)	Véronique Nabais (cadre opérationnel) Isabelle Laporte (cadre opérationnel)
Savigny-sur-Orge	Bénédicte Gobe (directrice d'agence)	Roland Joanny (adjoint au directeur d'agence) Patricia Aury (cadre opérationnel)	Ksenija Car (cadre opérationnel) Christine Boyer (conseillère chargée de projet emploi)
Yerres	Michèle Vial (directrice d'agence)	Véronique Le Flohic (adjointe au directeur d'agence)	Isabelle Matysiak (cadre opérationnel)
Viry-Châtillon	Brigitte Pennec (directrice d'agence)	Nathalie Bertrand (adjointe au directeur d'agence)	Claire Grosman (cadre opérationnel) Catherine Jugdhurry (cadre opérationnel)
Point relais La Ferté Alais (rattaché à l'agence locale de Corbeil)	Nathalie Lemaitre (directrice d'agence)	Sylvain Canivet (cadre opérationnel)	Bernadette Pouttiers (conseillère)

Département de l'Essonne			
Direction déléguée Essonne Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Déléguataire(s)	Déléguataire(s) supplémentaire(s)
Arpajon	Nicole Monfils (directrice d'agence)	Jacques Perrin (cadre opérationnel)	Nadine Leprince (cadre opérationnel)
Brétigny-sur-Orge	Jocelyne Besnard (directrice d'agence)	Loïc Lachenal (cadre opérationnel)	Claudine Louvel (cadre opérationnel) Arlette Cosquer Cadre adjoint appui et gestion
Dourdan	Frédéric Argis (directeur d'agence)	Pascal Riffard (cadre opérationnel)	Magali Chaulet conseiller référent
Etampes	Margot Cantero (directrice d'agence)	Monique Baccon (cadre opérationnel)	Hélène Meyer (cadre opérationnel)
Les Ulis	François-Xavier Acar (directeur d'agence)	Dorothee Delluc (adjointe au directeur d'agence)	Anne Bodin conseiller référent Elodie Aeck (cadre opérationnel)
Longjumeau	Denis Jacopin (directeur d'agence)	Corinne Bouteille-Thourot Conseillère Référente	Erika Heresmann (cadre opérationnel)
Massy	Philippe Deron (directeur d'agence)	Luc Berguerand (adjointe au directeur d'agence)	Maryvonne Parcheminal (cadre opérationnel) Christine Zorgati (cadre opérationnel)
Sainte-Geneviève-des-Bois	Martine Queuniet (directrice d'agence)	Yves Raynaud (cadre opérationnel)	Françoise Moret (cadre opérationnel) Catherine Amiel (chargée de projet emploi)

Département des Hauts-de-Seine			
Direction déléguée Hauts-de-Seine Sud			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Antony	Pierre-Marie Tournon (directeur d'agence)	Véronique Barriere (adjointe au directeur d'agence)	François Mignot (cadre opérationnel) Chantal Geoffroy (conseillère chargée de projet emploi) Francine Verges (conseillère référente)
Bagneux	Jacques Guedon (directeur d'agence)	Véronique Moine (cadre opérationnel)	Cécile Alloza (cadre opérationnel) Delphine LABELLE (cadre opérationnel)
Boulogne Thiers	Annie Daux (directrice d'agence)	Anne Gaëlle Lelong (adjointe au directeur d'agence)	Laurence Thibaut (cadre opérationnel) Fabien Grelier (cadre opérationnel)
Boulogne République	Annie Daux (directrice d'agence) par intérim	Pascale Richard (cadre opérationnel)	Isabelle Cauchy (cadre opérationnel)
Issy-Les-Moulineaux	Nathalie Perraudin (directrice d'agence)	Valérie Rannou (adjointe au directeur d'agence)	Anne Marie Guillorel (cadre opérationnel) Myriam Gaultier (cadre opérationnel)
Le Plessis-Robinson	Christine Guichard-Jourdan (directrice d'agence)	Marie-José Vidal (cadre opérationnel)	Bernadette Loumagne Romero (conseillère référente à l'emploi)
Meudon	Etienne Tricheux (directeur d'agence)	Catherine Jacob (cadre opérationnel)	Valérie Favrot (conseiller référent)
Montrouge	Elisabeth Fauquet (directrice d'agence)	Annie Nuttin (adjointe au directeur d'agence)	Valérie Pelerin (cadre adjoint appui et gestion) Françoise Dehay (cadre opérationnel)
Sèvres	Stéphanie Pegourie (directrice d'agence)	Chantal Frecchiamì (cadre opérationnel)	Véronique d'Erceville (cadre opérationnel)

Département des Hauts-de-Seine			
Direction déléguée Hauts-de-Seine Centre			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Courbevoie	Denis Helbling (directeur d'agence)	Patrice Pegard (adjoint au directeur d'agence) Evelyne Larios de Pina (cadre opérationnel)	Florence Graber (cadre opérationnel) Annie Martin (conseillère chargée de projet emploi)
Espace cadres La Défense	Marie-Rose Reuzeau (directrice d'agence)	Sylvie Collin (adjointe au directeur d'agence)	Gisèle Atwell (cadre opérationnel) Isabelle Leblanc (cadre opérationnel)
Levallois-Perret	Annie Parlebas (directrice d'agence)	Brigitte Chouard (cadre opérationnel) Françoise Wynant (cadre opérationnel)	Patricia Doux (cadre opérationnel) Marie Pierre Hamouche (cadre opérationnel)
Nanterre Parc	Brigitte Morfin (directrice d'agence)	Régis Dumee (adjoint au directeur d'agence) Fabrice Gaussens (cadre opérationnel)	Melinda Gineste (cadre opérationnel) Tarik Thamri (cadre opérationnel)
Nanterre Seine	Christiane Heintz (directrice d'agence)	Stéphanie Kanner (adjointe au directeur d'agence)	Cécile Leveque (cadre opérationnel) Isabelle Pervilhac (conseillère référente)
Puteaux	Brigitte Dore (directrice d'agence)	Anne Brule (adjointe au directeur d'agence)	Fatou Hadjaj (cadre opérationnel) Yamina Louis (cadre opérationnel)
Rueil-Malmaison	Corinne Purser (directrice d'agence)	Michèle Dewimille (cadre opérationnel)	Laurence Parini (cadre opérationnel) Claudine Berthout (cadre opérationnel)

Département des Hauts-de-Seine			
Direction déléguée Hauts-de-Seine Nord			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Bois-Colombes	Claude Hababou (directeur d'agence)	Olivier Engel (adjoint au directeur d'agence)	Caroline Bousquet (cadre opérationnel) Magali Terrier (cadre opérationnel)
Clichy	Cyril Niedzweski (directeur d'agence)	Françoise Gandon (adjointe au directeur d'agence) Christine Burroni Morges (cadre opérationnel)	Annie Weisz (cadre opérationnel) Corinne Klein (cadre opérationnel) Abdelmalek Alliti (cadre opérationnel)
Colombes	Akim Benrabia (directeur d'agence)	Annick Mazzella (adjointe au directeur d'agence)	Anne Sophie Colin (cadre opérationnel) Agnès Meyrieux (cadre opérationnel)
Gennevilliers	Patrick Blanchard (directeur d'agence)	Eric Troquereau (cadre opérationnel)	Dominique Bartoli (cadre opérationnel) Danièle Magreau (cadre opérationnel)

Département de Seine-Saint-Denis			
Direction déléguée Seine-Saint-Denis Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégué(e)	Délégué(e) supplémentaire(s)
Aubervilliers	Nicolas Simon (directeur d'agence)	Jocya Tastet (adjointe au directeur d'agence)	Franck Kalfon (cadre opérationnel) Céline Sautereau (cadre opérationnel)
Epinay-sur-Seine	Toussine Couta (directrice d'agence)	Arielle -Boulai (adjointe au directeur d'agence)	Antoine Mattei (cadre opérationnel) Leïla Chorfi (cadre opérationnel)
La Courneuve		Daniel Piquet (cadre opérationnel)	Elisabeth Cauchois (cadre opérationnel) Agathe Brafman (cadre opérationnel)
Saint-Denis Stade de France	Benoit Claire (directeur d'agence)	Annie Stievet (adjointe au directeur d'agence) Alix Meyer (cadre opérationnel)	Anne Marie Rafa (cadre opérationnel) Philippe Rafin (cadre opérationnel) Stéphane Stran (cadre opérationnel)
Saint-Ouen	Muriel Watson (directrice d'agence)	Sana Ouzaher (adjointe au directeur d'agence)	Stéphanie Schvallingier (cadre opérationnel) Elodie Laplace (cadre opérationnel)
Stains	Cédric Guillois (directeur d'agence)	Annie Nadotti (adjointe au directeur d'agence)	Isabelle Benard (cadre opérationnel) Géraldine Gravouil (cadre opérationnel)

Département de Seine-Saint-Denis			
Direction déléguée Seine-Saint-Denis Centre			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Aulnay-sous-Bois	Yves Facci (directeur d'agence)	Nadia Bouaza (cadre opérationnel) Patrice Houiller (cadre opérationnel)	Françoise Lepage (cadre opérationnel) Nathalie Maire Cadre opérationnel
Bobigny	Florent Foucher (directeur d'agence)	Nadya Leduc (cadre opérationnel)	Christophe Mankowski (cadre opérationnel) Sofia Bouzerma (cadre opérationnel)
Bondy	Isabelle Sentanbien (directrice d'agence)	Samuel Citron (adjoint au directeur d'agence)	Catherine Rodriguez (cadre opérationnel) François Beclin (cadre opérationnel)
Le Blanc-Mesnil	Marc Chandesris (directeur d'agence)	Colette Vismara (adjointe au directeur d'agence)	Tijana Petrovic (cadre opérationnel) Muriel Le Balinier (cadre opérationnel)
Pantin	Farid Djabali (directeur d'agence)	Sylvain Lovergne (adjoint au directeur d'agence) Emmanuel Blanc (cadre opérationnel)	Philippe Robert (cadre opérationnel) Julie Glenadel (cadre opérationnel) Christine Bellicaud (cadre opérationnel)
Mitry-Mory	Pascale Abdi-Weist (directrice d'agence par intérim)	Alberto Di Bartolo (adjoint au directeur d'agence)	Florence Sismondi (cadre opérationnel) Christiane Zielinski (cadre opérationnel)
Roissy-en-France	Jacques Martin (directeur d'agence)	Emilie Gagnant (cadre opérationnel)	Philomène Pires (conseillère référente)
Tremblay-en-France	Didier Paupert (directeur d'agence)	Joëlle Coston (adjointe au directeur d'agence)	Anne Bourgne (cadre opérationnel) Ouria Djelloul (cadre opérationnel)

Département de Seine-Saint-Denis			
Direction déléguée Seine-Saint-Denis Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Bagnolet	Jean Charles Theodet (directeur d'agence)	Fabienne Luthin (cadre opérationnel)	Chantal Courbet (cadre opérationnel)
Le Raincy	Nathalie Kany (directrice d'agence)	Patrick Magne (cadre opérationnel)	Vincent Lucas (cadre opérationnel)
Livry-Gargan	Philippe Parrot (directeur d'agence)	Brigitte Compere Tichoux (adjointe au directeur d'agence)	Joëlle Pinsard (cadre opérationnel) Caroline Bouanoune (cadre opérationnel)
Montreuil La Beaune	Véronique Camus-Hadida (directrice d'agence)	Ghislaine Chaffiotte (cadre opérationnel)	Michèle Kempf (cadre opérationnel) Anne Zanni (cadre opérationnel)
Montreuil Jaurès	Nathalie Leroy (directrice d'agence)	Frédéric Maillot (cadre opérationnel)	Anne Dencausse (conseillère chargée de projet emploi)
Neuilly-sur-Marne	Christine Alvarez (directrice d'agence)	Marie-Laure Boeri (cadre opérationnel)	Abdoulaye Sow (cadre opérationnel) Fatiha Zerouali (conseillère référente)
Noisy-le-Grand	Gwen Massein (directrice d'agence)	Mylene Denelle (adjointe au directeur d'agence) Catherine Cotten (cadre opérationnel)	Cecile Guilloux (cadre opérationnel) Danielle Loll (conseillère chargée de projet emploi)
Noisy-le-Sec	Géraldine Drais (directrice d'agence)	Pascale Kinic (cadre opérationnel)	Estelle Galopin (cadre opérationnel) Elodie Nieman (conseillère référente)
Romainville	Jean Charles Theodet (directeur d'agence par intérim)	Catherine Garot (cadre opérationnel)	Philippe Donnat (cadre opérationnel)
Rosny-sous-Bois	Evelyne Reglin (directrice d'agence)	Florence Simon (cadre opérationnel)	Ludovic Denis (cadre opérationnel) Isabelle Galli (conseillère référente)

Département du Val-de-Marne			
Direction déléguée Val-de-Marne Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Déléguataire(s)	Déléguataire(s) supplémentaire(s)
Alfortville	Anne de Vasconcelos (directrice d'agence)	Yvette Albaret (cadre opérationnel)	Marie-Alex Youssof-Loche (conseillère référente) Frédérique Buffet (technicienne appui et gestion)
Arcueil	Arlette Hamade (directrice d'agence)	Françoise Laithier (adjointe au directeur d'agence)	Nicolas Glory (cadre opérationnel) Daniel Rogala (cadre opérationnel)
Choisy-le-Roi	Francis Carmona (directeur d'agence)	Christine Royere (adjointe au directeur d'agence) Dominique Bertau (cadre opérationnel)	Chantal Lot (cadre opérationnel) Florence Mallay (chargée de projet emploi) Salima Benhadi (conseillère référente)
Créteil	Catherine Meunier (directrice d'agence)	Nathalie Labeau (adjointe au directeur d'agence) Catherine Georges (cadre opérationnel)	Lamia Jacob (cadre opérationnel) Laurence Roulon (conseillère référente) Daniel Leaute (technicien supérieur appui et gestion)
Ivry-sur-Seine	Lucie Ponteziere (directrice d'agence)	Jean-Pierre Desmoulins (adjoint au directeur d'agence) Dominique Bohec-Soave (cadre opérationnel)	Laurent Vialaron (cadre opérationnel) Anne-Marie Beaumont (cadre opérationnel responsable de plateforme de vocation) Françoise Gautier (cadre opérationnel) Responsable d'équipe Cap vers l'entreprise)
L'Hay-les-Roses	Lucie Lahaye (directrice d'agence)	Martine Cousi (cadre opérationnel)	Chantal Fauvel (cadre opérationnel)
Maisons-Alfort	Laurent Mater (directeur d'agence)	Marie Pierre Chazal (adjointe au directeur d'agence) Bénédicte Borel (cadre opérationnel)	Martine Giarrizzo (technicienne supérieur appui et gestion) Isabelle Lasne (cadre opérationnel)
Villejuif	Christian Jbeily (directeur d'agence)	Béatrice Vibart (cadre opérationnel)	Florence Hugon (conseillère référente) Bernard Tronchet (conseiller référent)

Vitry sur Seine	Patrick Labeau (directeur d'agence)	Elizabeth Zougari (cadre opérationnel)	Jean Yves Sigiscar (cadre opérationnel) Marie-France Dupuy (cadre opérationnel)
Villeneuve-Saint-Georges	Slim Abdallah (directeur d'agence)	Sami Bourekha (cadre opérationnel) Peggy Jubeau (cadre opérationnel)	Patricia Lay (technicienne appui et gestion) Valérie Potier (conseillère référente) Dolorès Pidancier (conseillère)

Département du Val-de-Marne			
Direction déléguée Val-de-Marne Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégué(s)	Délégué(s) supplémentaire(s)
Boissy-Saint-Léger	Dominique Pichon (directrice d'agence)	Corinne Bocabeille (adjoite au directeur d'agence)	Marie-Claude Berthy (cadre opérationnel) Fabienne Naveos (cadre opérationnel)
Champigny-sur-Marne	Patricia Berard (directrice d'agence)	Priscillia Grandmaire (adjoite au directeur d'agence)	Chafia Ouadah (cadre opérationnel) Gaëlle Penhoet (cadre opérationnel)
Chennevières-sur-Marne	Murielle Tchissambou (directrice d'agence)	Fabrice Lefort (adjoit au directeur d'agence)	Isabelle Aze (technicienne supérieur appui et gestion) Josée Rabizzani (cadre opérationnel)
Fontenay-sous-Bois	Olivia Tripier (directrice d'agence)	Anne Ferragu (adjoite au directeur d'agence) Elisabeth Monti (cadre opérationnel)	Dominique Tetard (cadre opérationnel) Patricia Touzet (conseillère référente) Françoise Jouenne (cadre opérationnel)
Nogent-sur-Marne	Henri Georges (directeur d'agence)	Sylvie Laurent (cadre appui et gestion) Catherine Sanchez (cadre opérationnel)	Serge Millet (conseiller chargé de projet emploi) Thierry Beaudet (conseiller référent)
Saint-Maur-des-Fossés	Elizabeth Cornette (directrice d'agence)	Anne Said (cadre opérationnel) Hervé Cambon (cadre opérationnel)	Marie Christine Chevalier (cadre opérationnel) Claudine Blondel (technicienne appui et gestion)
Vincennes	Christine Simonet (directrice d'agence)	Laetitia Fratani (adjoite au directeur d'agence)	Germaine Claire (cadre opérationnel) Michèle Charrier (cadre opérationnel)

Département du Val d'Oise			
Direction déléguée Val d'Oise Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Ermont	Corinne Mancel (directrice d'agence)	Agnès Desjouis (adjointe au directeur d'agence)	Gilles Toulec (cadre opérationnel) El Hadi Hariche (cadre opérationnel)
Garges-les-Gonesse	Pierre Andres (directeur d'agence)	Tiphaine Le Layo (cadre opérationnel)	Bernard Seront (cadre opérationnel)
Gonesse	Jean-Pierre Tabeur (directeur d'agence)	Christophe Duranthon (cadre opérationnel)	Nathalie Richard (cadre opérationnel) Isabelle Blaise (cadre opérationnel)
Montmorency	Catherine Duperoux (directrice d'agence)	Isabelle Bouret (adjointe au directeur d'agence)	Isabelle Greard (conseillère référente) Jennifer Robinet (conseillère référente)
Sarcelles Escouvrier	Patrick Vasseur (directeur d'agence)	Valérie Marion (adjointe au directeur d'agence) Laurence N'Guyen (cadre opérationnel)	Elsa Dos Reis (cadre opérationnel) Claire Galiana (cadre opérationnel) Marie Thérèse Davoisne (cadre opérationnel)
Sarcelles Camus	Mireille Cholley (directrice d'agence)	Audrey Vottero (cadre opérationnel)	Cyrille Jutteau (cadre opérationnel)
Saint-Gratien	Isabelle Splawski (directrice d'agence)	Marie-Paule Martin (cadre opérationnel)	
Taverny	Abdallah Slim (directeur d'agence)	Elizabeth Lecuyot-Ricard (directrice d'agence)	Sandra Strecker (cadre opérationnel) Sylvie Thorez (cadre opérationnel)

Département du Val d'Oise			
Direction déléguée Val d'Oise Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Argenteuil	Marie-Pierre Graff (directrice d'agence)	Corinne Vernet-Fontaine (adjointe au directeur d'agence)	Geneviève Perrin (cadre opérationnel)
Cergy Préfecture	Isabelle Barret Directrice d'agence	Valérie Charpentier (cadre opérationnel)	Corinne Amoyal (cadre opérationnel) Nadine Bonfils (conseillère référente)
Cergy Saint-Christophe	Marie-Luce Lombardi (directrice d'agence)	Jean Pierre Le Parco (adjoint au directeur d'agence)	Dominique Codevelle (cadre opérationnel) Corinne Tuytens (cadre opérationnel)
Herblay	Evelyne Le Souder (directrice d'agence)	Roselyne Bilde (cadre opérationnel)	Isabelle Sommier (cadre opérationnel) Stéphane Reveillard (conseiller référent)
Persan	Christine Gilabert (directrice d'agence)	Elisabeth Sourd (adjointe au directeur d'agence)	Stéphanie Vaccon (cadre opérationnel) Sergil Gaudichon (conseiller)
Saint-Ouen-L'Aumône	Brice Mullier (directeur d'agence)	Brigitte Gaigeard (cadre opérationnel)	Marie Paule Sauvat (conseillère référente) Monique Darty (conseillère référente)

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France et des directeurs délégués de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article VI - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Noisy-le-Grand, le 3 juillet 2007.

Raymond Lagre,
directeur régional,
de la direction régionale Ile-de-France

Décision IdF n°2007-02 du 3 juillet 2007

Délégation de signature au sein des directions déléguées de la direction régionale Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7 ET L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-747 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 6 juin 2007 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs délégués au sein de la direction régionale vde l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-812 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles II et III de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction déléguée, ainsi que les ordres de mission et autorisations de circuler des agents de la direction déléguée et des agences locales pour l'emploi placées sous leur autorité en application des instructions régionales en vigueur notamment et, à l'exception des ordres de mission se rapportant à des déplacements hors région ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de la direction déléguée placés sous leur autorité,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 60 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant la direction déléguée, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées :

1. Madame Maryvonne Le Liboux, directrice déléguée de la direction déléguée Paris Villette
2. Madame Christine Malecka-Vlerick, directrice déléguée de la direction déléguée Paris Montsouris
3. Monsieur Jean Christophe Bonnin, directeur délégué de la direction déléguée Paris Trocadéro
4. Monsieur Serge Lemaitre, directeur délégué de la direction déléguée Paris Nation
5. Monsieur Michel Debernardy, directeur délégué de la direction déléguée Seine-et-Marne Sud
6. Monsieur Gilles Biron, directeur délégué de la direction déléguée Seine-et-Marne Nord
7. Madame Annick Delaumentie, directrice déléguée de la direction déléguée Yvelines Sud
8. Monsieur Christian Laroche, directeur délégué de la direction déléguée Yvelines Nord
9. Madame Anne Hélène Davaze, directrice déléguée de la direction déléguée Essonne Est
10. Madame Catherine Haas, directrice déléguée de la direction déléguée Essonne Ouest
11. Madame Geneviève Lebeaux, directrice déléguée de la direction déléguée des Hauts-de-Seine Sud
12. Monsieur Hervé Geffroy, directeur délégué de la direction déléguée Hauts-de-Seine Nord
13. Madame Marie Christine Navattoni, directrice déléguée de la direction déléguée Hauts-de-Seine Centre
14. Monsieur Patrick Ferrand, directeur délégué de la direction déléguée Seine-Saint-Denis Est
15. Madame Dominique Clochon, directrice déléguée de la direction déléguée Seine-Saint-Denis Centre
16. Madame Yasmina Mihoub-Geffroy, directrice déléguée de la direction déléguée Seine-Saint-Denis Ouest
17. Madame Nathalie Sipres, directrice déléguée de la direction déléguée Val-de-Marne Ouest
18. Madame Marie Andre, directrice déléguée de la direction déléguée Val-de-Marne Est
19. Monsieur Marc Zampolini, directeur délégué de la direction déléguée Val d'Oise Est
20. Madame Dominique Delaite, directrice déléguée de la direction déléguée Val d'Oise Ouest
21. Madame Marion Badenes-Lopez, directrice déléguée de la direction déléguée territoire régional cadre
22. Monsieur Christophe Valentie, directeur délégué de la direction déléguée territoire régional culture spectacle.

Article III - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur délégué de la direction déléguée considérée de l'Agence nationale pour l'emploi, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

1. Madame Viviane Larroutis, chargée de mission à la direction déléguée Paris Nation
2. Madame Maryvonne Le Coz, chargée de mission à la direction déléguée Paris Montsouris
3. Monsieur Philippe Parcelier, chargé de mission à la direction déléguée Paris Villette
4. Madame Françoise Querite, chargée de mission à la direction déléguée Paris Trocadéro
5. Madame Elisabeth, Dupont-Bureau, chargée de mission à la direction déléguée Seine-et-Marne Sud
6. Madame Ghyslaine Leroy-Leszcyk, chargée de mission à la direction déléguée Seine-et-Marne Nord
7. Madame Marie-Bénédicte Masson-Grave, chargée de mission à la direction déléguée Yvelines Sud
8. Monsieur Laurent Caillaud, chargé de mission à la direction déléguée Yvelines Nord
9. Madame Marie-Claude Giraud, chargée de mission à la direction déléguée Essonne Est
10. Madame Marie-Claire Bosse, chargée de mission à la direction déléguée Essonne Est
11. Madame Cécile Marinczak, chargée de mission à la direction déléguée Essonne Ouest
12. Monsieur Patrick Durand, chargé de mission à la direction déléguée Essonne Ouest
13. Madame Françoise Roussel, chargée de mission à la direction déléguée Hauts-de-Seine Sud

14. Madame Marinette Pouget, chargée de mission à la direction déléguée Hauts-de-Seine Nord
15. Madame Valérie Goulet, chargée de mission à la direction déléguée Hauts-de-Seine Centre
16. Monsieur Laurent Zyssman, chargé de mission à la direction déléguée Seine-Saint-Denis Centre
17. Madame Monique Gendre, chargée de mission à la direction déléguée Seine-Saint-Denis Ouest
18. Monsieur Christian Daffas, chargé de mission à la direction déléguée Seine-Saint-Denis Est
19. Madame Lydia Guillonnet, chargée de mission à la direction déléguée Val-de-Marne Ouest
20. Madame Geneviève Cousinié, chargée de mission à la direction déléguée Val-de-Marne Est
21. Madame Jacqueline Feron, chargée de mission à la direction déléguée Val d'Oise Est
22. Madame Francine Garat, chargée de mission à la direction déléguée Val d'Oise Ouest
23. Madame Laurence Henry, chargée de mission à la direction déléguée Val d'Oise Ouest.

Article IV - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général et du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article V - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Noisy-le-grand, le 3 juillet 2007.

Raymond Lagre,
directeur régional
de la direction régionale Ile-de-France

Décision IdF n°2007-03 du 3 juillet 2007

Délégation de signature au sein des services de la direction régionale Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7 ET L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-747 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 18 juin 2007 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-812 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les décisions de nomination des chefs de service de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles II et III de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général du service, ainsi que les ordres de mission et autorisations de circuler des agents du service, en application des instructions régionales en vigueur notamment et à l'exception des ordres de mission et autorisations de circuler se rapportant à des déplacements hors région ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels du service placés sous leur autorité,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 60 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre

nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées :

1. Monsieur Jean Pierre Arnoult, responsable du service services généraux
2. Monsieur Denis Daversin, responsable du service équipement
3. Madame Sabine Frantz, responsable du service appui à la production des services
4. Monsieur Didier Moulin, responsable du service consultants-développement des organisations
5. Madame Anne Marie Nouen, responsable du service budget-achat
6. Madame Isabelle Poitevin, responsable du service ressources humaines
7. Madame Marie Laure Rallet, responsable du service contrôle de gestion

Article III - En cas d'absence ou d'empêchement du chef de service considéré, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

1. Monsieur Michel Davaze, conseiller technique au sein du service équipement
2. Monsieur Ludovic Lustremant, chargé de mission au sein du service ressources humaines
3. Madame Agnès Manzanaro, chargée de mission au sein du service contrôle de gestion
4. Madame Bénédicte Brugiere, chargée de mission au sein du service appui à la production des services.

Article IV - Délégation permanente est également donnée à madame Isabelle Poitevin, responsable du service ressources humaines, à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, signer les décisions de mutation, promotion, certification de CICA, congés et absence ayant une incidence financière, validation d'expérience professionnelle, contrats de travail et conventions de stage des agents de niveau I à III de la direction régionale.

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général et du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article VI - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Noisy-le-grand, le 3 juillet 2007.

Raymond Lagre,
directeur régional
de la direction régionale Ile-de-France

Décision IdF n°2007-04 du 3 juillet 2007

Délégation de signature au sein de la plate-forme régionale de prestations de la direction régionale Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7 et L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu la décision n°2007-747 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 18 juin 2007 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, et la décision de nomination de madame Françoise Meyer en qualité de responsable de la plate-forme régionale prestations de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-812 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles II et III de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite des attributions de la plate-forme :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la plate-forme, ainsi que les ordres de mission et autorisations de circuler des agents du service, en application des instructions régionales en vigueur notamment, et à l'exception des ordres de mission et autorisations de circuler se rapportant à des déplacements hors région ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de la plate-forme,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, travaux et services nécessaires au fonctionnement interne de la plate-forme et (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics,

- en matière d'achat de fournitures, travaux et services nécessaires au fonctionnement interne de la plate-forme, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 60 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément.

Article II - Est bénéficiaire de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme permanente, madame Françoise Meyer, responsable de la plate-forme régionale prestations de la direction régionale Ile-de-France.

Article III - En cas d'absence ou d'empêchement de madame Françoise Meyer, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

1. Monsieur Laurent Muratet, cadre opérationnel au sein de la plate-forme régionale de prestations Ile de France
2. Monsieur Jean-François Leportier, cadre opérationnel au sein de la plate-forme régionale prestations Ile de France.

Article IV - Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes ci-dessous nommément désignées à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, émettre et signer les bons de commandes de prestations de service prescrites aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 90 000 euros HT :

1. Madame Françoise Meyer, conseillère technique
2. Monsieur Jean-François Leportier, cadre opérationnel
3. Monsieur Laurent Muratet, cadre opérationnel
4. Madame Annick Jugon, cadre opérationnel
5. Madame Maïté Beuze, technicienne appui et gestion
6. Madame Patricia Brigault, technicienne supérieur appui et gestion
7. Monsieur Yannick Bodet Stamminger, technicien supérieur appui et gestion
8. Madame Brigitte Boval, technicienne supérieur appui et gestion
9. Madame Martine Courouge, technicienne supérieur appui et gestion
10. Monsieur Alexandre Davrainville, technicien supérieur appui et gestion
11. Madame Martine de Oliveira, technicienne appui et gestion
12. Madame Maria Dussol, technicienne supérieur appui et gestion
13. Monsieur Raynal Etrillard, technicien supérieur appui et gestion
14. Madame Dominique Fournier, technicienne supérieur appui et gestion
15. Madame Emilie Gomes, technicienne appui et gestion
16. Monsieur Thierry Haettel, technicien supérieur appui et gestion
17. Madame Véronique Henrad, technicienne appui et gestion
18. Madame Sophie Juhier, technicienne appui et gestion
19. Madame Amélie Lafourcade, technicienne supérieur appui et gestion
20. Monsieur Rémy Leclercq, technicien supérieur appui et gestion
21. Madame Yveline Leportier, technicienne supérieur appui et gestion
22. Monsieur Vincent Liebe, technicien supérieur appui et gestion
23. Monsieur Christophe Marquie, technicien supérieur appui et gestion
24. Madame Yolande Martias, technicienne appui et gestion
25. Madame Jocelyne Merle, technicienne supérieur appui et gestion
26. Monsieur Richard Mordal, technicien supérieur appui et gestion
27. Madame Patricia Mostacci, technicienne supérieur appui et gestion
28. Madame Murielle Parfaite, technicienne appui et gestion
29. Madame Jacqueline Roseau, technicienne appui et gestion
30. Madame Martine Tasca, technicienne supérieur appui et gestion
31. Monsieur Birame Diallo Traore, technicien appui et gestion
32. Madame Catherine Van Bebberen, technicienne supérieur appui et gestion
33. Madame Fabienne Vlacich, technicienne supérieur appui et gestion
34. Madame Sylvie Vuillemin, technicienne appui et gestion
35. Madame Agnès Wastiaux, technicienne supérieur appui et gestion
36. Madame Marguerite Brunel, technicienne appui et gestion
37. Madame Nathalie Chapey, technicienne appui et gestion
38. Madame Stéphanie Fortier, technicienne appui et gestion
39. Monsieur Hervé Le Goc, technicien appui et gestion
40. Madame Sophie Manrot, technicienne appui et gestion
41. Monsieur Hamide Mebarki, technicien appui et gestion
42. Monsieur Laurent Paccoud, technicien appui et gestion
43. Madame Véronique Ribaucourt, technicienne appui et gestion
44. Madame Hassiba Seboussi, technicienne appui et gestion
45. Madame Rita Sutus, technicienne appui et gestion
46. Monsieur Michel Jean Alphonse, technicien supérieur appui et gestion

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général et du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article VI - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Noisy-le-Grand, le 3 juillet 2007.

Raymond Lagre,
directeur régional
de la direction régionale Ile-de-France

Décision IdF n°2007-20 du 3 juillet 2007

Délégation de signature au directeur du Centre de ressources et de développement des compétences Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1 et R. 311-4-17,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu la décision n°2007-747 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 6 juin 2007 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-812 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir au directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi

Vu la décision de nomination de madame Edwige Laprun en qualité de responsable du Centre de ressources et de développement des compétences Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée à madame Edwige Laprun, directrice du Centre de ressources et de développement des compétences (CRDC) Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement du CRDC, ainsi que les ordres de mission et autorisations de circuler des agents placés sous son autorité, à l'exception des ordres de mission et autorisations de circuler se rapportant à des déplacements hors région ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels placés sous son autorité,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 135 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant le CRDC, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article II - En cas d'absence ou d'empêchement de madame Edwige Laprun, directrice du Centre de ressources et de développement des compétences (CRDC) Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, délégation temporaire de signature est donnée à madame Maria Marques, responsable du pôle Logistique au sein du Centre de ressources et de développement des compétences (CRDC) Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi à l'effet de signer les décisions et actes mentionnés à l'article I de la présente décision.

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général et du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Noisy-le-Grand, le 3 juillet 2007.

Raymond Lagre,
directeur régional
de la direction régionale Ile-de-France

Décision Lo n°2007-614 du 19 juillet 2007

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Lorraine

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7 et L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17, R. 311-4-19 et R. 311-4-26,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2005-1062 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 15 juillet 2005 portant nomination de monsieur Jean-Philippe Turcotti en qualité de directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction régionale Lorraine,

Vu la décision n°2007-815 du 2 juillet 2007 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- dans les conditions le cas échéant prévues par la convention mentionnée à l'article L. 311-8 du code du travail, tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue aux articles L. 311-5 et L. 311-5-1 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés à l'article R. 311-3-2 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 311-3-9 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 311-3-11 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnelle des travailleurs,

- pour le compte de l'Etat, signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 311-4-26 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi,
- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception des conventions comportant des recettes ou des dépenses (y compris celles qui ne comporteraient qu'une annexe informatique), ainsi que des conventions ayant pour objet une participation financière ou une participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale de l'Agence nationale pour l'emploi,
- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité,
- en matière financière et comptable, et, concernant les actes d'exécution des conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale, certifier le service fait,
- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics et accords-cadres d'un montant strictement inférieur à 1 000 euros HT (mille euros hors taxes) par famille homogène et/ou par fournisseur et par année, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics et accords-cadres, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics et accords-cadres,
- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande aux fins d'exécution des marchés publics et accords-cadres nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords-cadres le prévoient expressément dans la limite des crédits qui leur sont délégués sur le compte considéré,
- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnée aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées.

Au sein de la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle Sud :

1. Madame Agnès Petitjean, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Lunéville
2. Madame Liliane Desgranges, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 1 Saint Thiébaud
3. Monsieur Alain Baris, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 2 Stanislas
4. Madame Valérie Fabing, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Pont-à-Mousson
5. Madame Laurence Flament, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Toul
6. Madame Sigrid Bigorgne, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Vandœuvre-lès-Nancy
7. Madame Isabelle Weber, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 3 Gentilly

Au sein de la direction déléguée de Moselle Est :

1. Madame Chantal Decker, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Forbach
2. Madame Jacqueline Kopp, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Avold
3. Monsieur Fabrice Nourdin, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Sarrebourg
4. Monsieur Marc Romang, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Sarreguemines

Au sein de la direction déléguée de la Meuse :

1. Madame Lydie Durand, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Bar-le-Duc
2. Monsieur Lionel Panot, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Commercy
3. Monsieur François Corbin, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Verdun

Au sein de la direction déléguée de Metz - Trois Frontières :

1. Monsieur Roger Markiewicz, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Briey/Jarny
2. Monsieur Michel Cella, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Hayange
3. Monsieur Georges Tondellier, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Hagondange
4. Monsieur Claude Ruffini, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Longwy-Villerupt
5. Monsieur Philippe Terris, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Metz 1 Taison
6. Monsieur Jean-Louis Apprederisse, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Metz 2 Saint Nicolas
7. Monsieur Gérard Becker, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Metz 3 Montigny-lès-Metz
8. Monsieur Alain Jorelle, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Thionville

Au sein de la direction déléguée des Vosges :

1. Monsieur Yannick Fort, directeur de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Dutac
2. Madame Marie-Pierre Massul, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Voivre
3. Monsieur Pascal Grivel, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Gérardmer
4. Monsieur Emmanuel Grandemange, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Remiremont
5. Madame Karine Lewandowski, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Dié-des-Vosges

Article IV – En cas d'absence ou d'empêchement du directeur ou de la directrice de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées:

Au sein de la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle sud :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunéville :

1. Monsieur Denis Lefebvre, cadre opérationnel
2. Madame Catherine Dangien, cadre opérationnel
3. Monsieur Eric Girard, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 1 Saint Thiébaud :

1. Madame Chantal Couquiaud, cadre opérationnel
2. Madame Sylvie Mansuy, cadre opérationnel
3. Madame Agnès Bertin, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 2 Stanislas :

1. Monsieur Yvon Le Gall, cadre opérationnel
2. Madame Elisabeth Birck, cadre opérationnel
3. Monsieur Emmanuel Salvisberg, cadre opérationnel
4. Monsieur Alain Lefebvre de Ladonchamps, cadre opérationnel
5. Madame Marie-France Janin, cadre adjoint appui gestion

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Pont-à-Mousson :

1. Madame Brigitte Perlot, cadre opérationnel
2. Madame Martine Bernard, conseillère
3. Madame Nathalie Kappenstein, conseillère

V. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Toul :

1. Madame Evelyne Voriot, cadre opérationnel, à compter du 1^{er} août 2007
2. Madame Michelle Bassot, conseiller référent

VI. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Vandœuvre-lès-Nancy :

1. Monsieur Pierre Admant, cadre opérationnel
2. Madame Marie-Thérèse Bontemps, cadre opérationnel
3. Madame Valérie Neyen, cadre opérationnel
4. Madame Christine Fabing, cadre opérationnel
5. Madame Marie-Laure Guillemain, conseiller chargé de projet emploi

VII. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 3 Gentilly :

1. Madame Martine Bontemps, cadre opérationnel
2. Madame Eliane Legras, cadre opérationnel
3. Madame Sylvie Olivier, cadre opérationnel
4. Madame Isabelle Charlier, cadre opérationnel

Au sein de la direction déléguée de Moselle Est :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Forbach :

1. Madame Marie-Antoinette Gerolt, cadre opérationnel
2. Monsieur Joseph Cua, cadre opérationnel
3. Madame Mélanie Schmitt, cadre opérationnel
4. Monsieur Jérôme Demeraux, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Avold :

1. Monsieur Jean-Pierre Fortin, cadre opérationnel
2. Madame Nathalie Isel, cadre opérationnel
3. Monsieur Jean-Denis Dupont, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sarrebourg :

1. Madame Valérie Gillot, cadre opérationnel
2. Monsieur Eric Strentz, cadre opérationnel
3. Madame Danièle Sodoyer, cadre opérationnel

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sarreguemines :

1. Monsieur André Lang, cadre opérationnel
2. Madame Caroline Peviller, cadre opérationnel
3. Madame Isabelle Aupretre, cadre opérationnel

Au sein de la direction déléguée de la Meuse :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bar-le-Duc :

1. Monsieur Philippe Renard, cadre opérationnel
2. Madame Radia Rezzouk, cadre opérationnel
3. Madame Dominique Henon, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Commercy :

1. Madame Corinne Blaison, cadre opérationnel
2. Madame Françoise Rundstadler, conseiller référent

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Verdun :

1. Monsieur Guy Andrieux, cadre opérationnel
2. Madame Elisabeth Stinger, cadre opérationnel
3. Monsieur Massimo Trinoli, cadre opérationnel

Au sein de la direction déléguée de Metz-Trois Frontières :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Briey/Jarny :

1. Monsieur Armand Wagner, cadre opérationnel
2. Monsieur Jean-Michel Modrzyk, cadre opérationnel
3. Madame Ariane Aubert, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Hayange :

1. Madame Stéphanie Stern, cadre opérationnel
2. Monsieur Patrick Jacquemin, cadre opérationnel
3. Madame Céline Peugeot, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Hagondange :

1. Madame Marie-Christine Harent, cadre opérationnel
2. Madame Rosa Gambino, cadre opérationnel
3. Monsieur Laurent Werdenberg, cadre opérationnel

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Longwy-Villerupt :

1. Monsieur Fabien Maurizi, cadre opérationnel
2. Madame Nathalie Colasante, cadre opérationnel
3. Monsieur Eric Amschler, cadre opérationnel

V. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Metz 1 Taison :

1. Madame Yolande Fleurentin, cadre opérationnel
2. Monsieur Romain Raux, cadre opérationnel
3. Monsieur Philippe Berviller, cadre opérationnel
4. Madame Catherine Zebo, cadre opérationnel
5. Madame Corinne Antoine, cadre opérationnel

VI. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Metz 2 Saint Nicolas :

1. Madame Myriam Denis, cadre opérationnel
2. Madame Jocelyne Wurth, cadre opérationnel
3. Madame Elisabeth berger, cadre opérationnel
4. Madame Violette Heip, cadre opérationnel

VII. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Metz 3 Montigny-lès-Metz :

1. Monsieur Jean-Marc Solda, cadre opérationnel
2. Madame Martine Carl, cadre opérationnel

VIII. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Thionville :

1. Madame Patricia Wehr, cadre opérationnel
2. Madame Marielle Kaiser, cadre opérationnel
3. Madame Sandra Werdenberg, cadre opérationnel
4. Monsieur Jean-Claude Peiffer, cadre opérationnel

Au sein de la direction déléguée des Vosges :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Dutac :

1. Madame Geneviève Lecomte, cadre opérationnel
2. Madame Nathalie Lacresse-Delorme, cadre opérationnel
3. Madame Marylène Simeon, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Voivre :

1. Madame Isabelle Roth, cadre opérationnel
2. Madame Claire Schwartz, cadre opérationnel
3. Madame Isabelle Collet, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Gérardmer :

1. Madame Michèle Ritrovato, conseillère Emploi
2. Madame Nathalie Valsecchi, conseiller chargé de projet emploi

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Neufchâteau :

1. Madame Myriam Milin, cadre opérationnel
2. Madame Laurence Marechal, cadre opérationnel
3. Madame Carole Colin, technicien appui gestion

V. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Remiremont :

1. Monsieur Gérard Duval, cadre opérationnel
2. Madame Catherine Claudel, cadre opérationnel
3. Madame Hélène Ducornet, cadre opérationnel

VI. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Dié-des-Vosges :

1. Monsieur Frédéric Huant, cadre opérationnel
2. Madame Joëlle Maire, conseiller chargé de projet emploi
3. Madame Béatrice Vichard, cadre opérationnel
4. Madame Stéphanie Lemoine, cadre opérationnel

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Lorraine et du directeur délégué de la direction déléguée de l'Agence nationale pour l'emploi dont relève le directeur d'Agence concerné.

Article VI - La décision n°2007-537 du directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 5 juillet 2007 est abrogée.

Article VII - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Laxou, le 19 juillet 2007.

Jean-Philippe Turcotti,
directeur régional
de la direction régionale Lorraine

Décision NPdC n°2007-1/RAD/DDA AT du 24 juillet 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Artois Ternois de la direction régionale Nord Pas-de-Calais

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée Artois Ternois de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2005-1069 en date du 15 juillet 2005 portant nomination de la directrice déléguée de l'Artois Ternois,

Vu les décisions portant nomination des directeurs d'agence pour l'emploi de la direction déléguée de l'Artois Ternois,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée Artois Ternois de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, après avoir mis les demandeurs d'emploi concernés en mesure de présenter leurs observations conformément à l'article R. 311-3-9 du code du travail,

Cette délégation est donnée :

- à titre permanent, à chaque directeur d'agence locale pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits dans son agence, ou suivis par celle-ci,

- à titre temporaire (en cas d'absence ou d'empêchement du directeur d'agence locale pour l'emploi concerné) à chaque directeur d'agence locale pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits dans les autres agences (ou suivis par celles-ci) de la direction déléguée Artois Ternois.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. Monsieur Philippe Agache, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Bapaume
2. Monsieur Christian Cane, directeur de l'agence locale pour l'emploi Arras Rivage
3. Monsieur Jean Pierre Dezoteux, directeur de l'agence locale pour l'emploi Arras Bellevue
4. Madame Cathy Sirop, directrice de l'agence locale pour l'emploi du Ternois

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, de la directrice régionale de la direction régionale Nord-Pas-de-Calais et de la directrice déléguée de la direction déléguée Artois Ternois de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Arras, le 24 juillet 2007.

Fabienne Mouquet,
directrice déléguée
de la direction déléguée Artois Ternois